



L'assemblée générale ordinaire de l'association bretonne des amis de Saint Jacques de Compostelle dont le nom d'usage est Compostelle Bretagne, siège social 6 allée saint Malo à QUIMPER s'est tenue le samedi 23 mars 2024 au Lycée de l'Assomption, 18 boulevard Paul Painlevé à RENNES (Ille et Vilaine) sous la présidence de Jean-Marc Ferrand.

La journée était organisée par la délégation de l'Ille et Vilaine
L'invitation avait été envoyée aux adhérents le 15 février 2024

Les adhérents ont été accueillis à partir de 8h30 et ont été invités à émarger la liste de présence et valider les pouvoirs.

Ils ont ensuite rejoint la salle en assemblée plénière où le président Jean Marc FERRAND les a accueillis en ces termes :

Bonjour à tous et merci d'être venus aussi nombreux,

Je voudrais tout d'abord remercier nos invités qui nous font l'honneur de venir assister à notre assemblée Générale

- *Madame Denise Péricard-Méa et Monsieur Louis Mollaret pour l'Institut de Recherche Jacquaire,*
- *Monsieur André Casseron Président de l'association Vendéenne des Pèlerins de St Jacques et Madame Catherine Grolleau*
- *Monsieur José Torquet Vice-Président des Amis de Saint Jacques de Compostelle en Gradignan, et Elvire Torquet,*
- *Monsieur Philippe Dionnet, Président de Compostelle France et Mme Dionnet*
- *Monsieur Luc Bioret, représentant les Haltes Pèlerines et Via Ligeria,*
- *Monsieur Jean Luc Jobart représentant l'Association des Amis de Saint Jacques en Anjou et M Denis-Calier*
- *Madame Béatrice Bordeau Présidente de Compostelle 53 et autres Chemins et madame Patricia Guillet*
- *Monsieur Joël Cam représentant les Chemins de Saint Martin en Loire Atlantique*

Se sont excusés :

Compostelle Landes, Association des chemins de Saint Jacques en Aquitaine, Le Bourdon 17.

Martine Queffrines a accueilli les participants, Jean Marc Ferrand a remercié les présidents et représentants d'association présents.

Catherine Le Brun, secrétaire générale, fait le décompte des présents et représentés :

Elle a fait procéder au comptage des émargements par les assesseurs :

- Geneviève BOSSARD, Patricia LE MERRER, Marie Madeleine LEC'HVIEN et Mauricette BOULAIN pour les Côtes d'Armor
- Françoise BARTISSOL, Marine RUFFAT et Marie Annick CORRE pour le Finistère,
- Annette et Guy LAVAUX pour l'Ille-et-Vilaine,
- Béatrice DEFONTAINE, Armelle LECALLO, Luc BOURHIS et Bernard JACQUET pour la Loire-Atlantique.
- Françoise NARDON, Marie Claire FOUTEL, Sabine POISSON De LAMOTTE et Jean Yves MORHAN pour le Morbihan.

IL a été indiqué à l'assemblée que 202 adhérents étaient présents et 336 adhérents s'étaient fait représenter par un pouvoir dûment validé. Le nombre de présents et représentés était de 538, le quorum (article 11 des statuts) étant de 215, les adhérents au 31 décembre 2023 étant au nombre de 2152, l'assemblée générale pouvait donc valablement se dérouler.

Le quorum est atteint, je déclare ouverte l'Assemblée Générale 2024 de l'Association Bretonne des Amis de Saint Jacques de Compostelle.

Le Président Jean Marc Ferrand a présenté à l'assemblée son rapport moral

Chers amis,

C'est toujours un grand plaisir de nous retrouver ensemble depuis la dernière assemblée qui se tenait à Nantes l'an dernier.

D'une porte d'entrée à une autre, nous voici cette année en terre rennaise gravissant ainsi les marches de la Bretagne.

Une fierté de nous retrouver dans cette ville de Rennes qui fut celle, de l'assemblée générale constitutive de l'Association Bretonne des Amis de Saint Jacques, le samedi 14 septembre 1996 dans les locaux de " TOUT ATOUIT " au square de Broglie. Gisèle Bourlès ayant été nommée première présidente de notre Association.

Merci à Gisèle et Jean-Claude Bourlès d'avoir fixé le cap et donné l'impulsion à notre association avec la création de nos chemins bretons.

Merci aux pionniers d'Ille et Vilaine : Claudine Courtois, Claude Cardon, Thérèse Lansonneur, Jacqueline et Jacques Hysope et tous ceux que je ne pourrais pas citer.

A nos amis...

Avant de commencer le rapport moral, je voudrais saluer la mémoire de l'une de nos amies disparues qui a marqué, par son engagement et son dynamisme, les activités de la commission patrimoine de notre association ; j'ai nommé Michelle Russon. Elle nous a quitté en septembre 2023. Elle fut en outre longtemps membre du conseil d'administration où elle s'est toujours exprimée avec vigueur et conviction. Elle fut à l'origine de la voie de Dinan qui rejoint le chemin des capitales. Merci pour tout ce que tu nous as apporté Michelle.

Je n'oublierai pas la pointe de crayon et les pastels de Jacques Dary. Ancien délégué du Finistère il nous a joué un sacré tour en rejoignant les paysages de ses beaux dessins en chemin cette année. Merci aussi Jacques pour ces instants de bonheur.

Pour moi, ce rapport moral, c'est un moment d'expression unique pour vous donner nos orientations, et vous présenter les travaux de notre conseil d'administration.

Je suis très heureux de profiter de l'occasion qui m'est donné pour remercier toutes celles et tous ceux qui font que, 27 ans après sa création, notre association est toujours debout, toujours vivante, toujours la banane comme le chantait Renaud.

Les relations humaines

Et ce n'est pas une chose facile de se renouveler, de solliciter des bénévoles parfois occupés par d'autres activités ou par des occupations familiales légitimes. C'est pourtant un enjeu fort pour nous de garder une disponibilité, de donner de son temps pour une cause, une activité, dans un esprit de partage et de convivialité. Et c'est un des points forts des équipes de votre association. Je souhaite ici le souligner et les en remercier vivement, qu'ils soient au sein des permanences, accueillants, membres des commissions ou du conseil d'administration. Nous aurons toujours besoin de nouveaux membres pour rejoindre les équipes et poursuivre cette belle œuvre collective et humaine.

Et l'humain est l'essentiel. C'est peut dire qu'en cette période complexe, anxiogène, où nous sommes confrontés aux multiples maux de la terre, qu'il faut savoir garder l'optimisme qui nous anime en chemin, cette force qui nous attire à remettre nos chaussures ou se replonger dans les albums photos des chemins empruntés.

Qui sommes-nous ?

L'Association Bretonne compte 2152 adhérents en 2023, ils étaient 130 lors de sa création en 1996. Nous sommes 538 présents ou représentés ce matin pour notre assemblée générale. Voilà un beau signe de vitalité. Notre association est impliquée et volontaire. Après l'épopée du Bourdon Breton, en 2023, nous ne sommes pas restés le bourdon au pied.

Nous comptons une répartition H/F de 46 / 54 et la moyenne d'âge globale de nos adhérents est de 63 ans. Les plus jeunes adhérents sont une fille et un garçon de 10 ans.

Malgré un taux important de non renouvellement (de l'ordre de 35 %) et l'effet post Covid de 2022, nous avons une légère diminution du nombre d'adhérents d'une année sur l'autre avec 10 de moins.

Cette relative stabilité montre que nous avons compensé ces départs par l'arrivée de nouveaux adhérents à qui il faudra expliquer ce que nous pouvons leur apporter dans la préparation de leur chemin mais surtout en allant plus loin dans la démarche jacquaire.

Notre association est arrivée à maturité. Il nous faut faire attention à cultiver notre spécificité, valoriser notre différence, et ne pas nous endormir sur notre sac à dos.

Un environnement et un chemin

Nous ne devons, ni ne pouvons-nous reposer sur ce que l'on entend :

“La publicité faite autour du chemin en fait un phénomène de mode. L'on dit le chemin saturé !”

Et les modes, vous le savez tous, passent très vite.

L'environnement de notre association, lui, bouge régulièrement :

L'environnement administratif, avec les nombreuses normes, la restriction ou l'absence de prise en compte du bénévole, l'encadrement des structures jacquaires dans des labels culturels définis, l'environnement juridique, avec le risque de judiciarisation des moindres actes publics des associations, l'environnement numérique, avec le développement d'outils pour la préparation, le guidage, la communication, les réservations. L'environnement économique, avec le développement de très nombreuses offres commerciales à l'attention des pèlerins.

L'environnement associatif, enfin, avec la floraison d'initiatives de création de chemins et d'itinéraires, dont la genèse est inspirée par le succès des chemins de Compostelle.

Notre environnement bouge, et notre mission, bien remplie, fait des envieux.

Nous ne vendons pas des crédenciales, nous ne sommes pas une agence de voyages. Dans le cadre de notre mission nous sommes une association pluraliste, engagée pour développer un relationnel, un intérêt pour les projets de chemins de nos prochains, un intérêt spirituel, mais aussi culturel, un intérêt pour notre environnement et la richesse de notre patrimoine matériel comme immatériel.

Alors où entraînons-nous nos pas ?

Dans les statuts de notre association, il est précisé qu'elle est créée en conformité avec les textes de l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901. Nous ne poursuivons aucun but politique ou religieux. Notre démarche, nos activités s'inscrivent dans le cadre du programme européen des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe. Près d'une quarantaine d'itinéraires ont ainsi été labellisés, dans tous les domaines de l'histoire européenne. Même si nos chemins bretons n'y sont pas inscrits ; à partir de nos 1500 kms de chemins balisés en Bretagne historique, nous sommes considérés comme des chemins d'approche de ces grands itinéraires. C'est sous l'impulsion du Portugal et de l'Espagne, lors de leur entrée dans la Communauté Européenne, que l'itinéraire de Saint Jacques - de- Compostelle a inauguré ce concept en 1987. Cette dimension européenne est très importante pour assurer la notoriété de nos chemins.

Ce rapport aux grands itinéraires culturels nous stimule pour nous mettre en lien avec les autres entités actrices sur le terrain : la Fédération Française Compostelle France, la Société Française, les associations de l'ouest atlantique, les nombreuses collectivités, l'institut de recherche jacquaire pour le patrimoine, toutes les associations européennes et bien au-delà de ces frontières, et je ne peux malheureusement pas toutes les citer.

Toutes et tous sont impliqués dans cette grande itinérance.

Des valeurs à partager

Dans un esprit de transparence et de positionnement fort, une réflexion sur l'élaboration d'une charte des valeurs a conduit notre conseil d'administration à vous questionner sur ce qui vous attire, vous incite à adhérer, à ré- adhérer à notre association. Vous avez été plus de 35 % à répondre à ce grand sondage sur ce qui vous anime et ce que notre association incarne.

A partir de vos réponses, une équipe dédiée avec Françoise du département du Finistère, Soize du Morbihan et Denis des Côtes d'Armor, a mis en forme l'ensemble de ces valeurs.

Plusieurs valeurs ont émergé, présentées dans la convocation à cette assemblée.

Ce groupe de travail à qui nous avons confié cette tâche de mise à forme nous a convaincu de vous solliciter pour les partager avec vous. Elles représentent l'ADN de notre association. C'est un guide et un référentiel de ces valeurs que nous partageons ensemble que nous vous présenterons pour validation.

Plus tard dans l'après-midi une grande animation mettra en lumière ces spécificités.

Le conseil d'administration vous remercie pour cette implication et ce regard que vous portez sur notre fonctionnement. Car oui, nous portons des valeurs, nous avons la responsabilité de poursuivre leur transmission et de les rappeler dans un monde où le consommateur prime souvent sur le consomm-acteur, où l'individualisme supplante le collectif et nous devons défendre l'esprit de ce pèlerinage des temps modernes dans une démarche écoresponsable.

Connaître et se faire connaître

La fréquentation de nos chemins bretons se poursuit. En 2023, plus de 500 pèlerins ont foulé la terre de nos chemins. Des estimations, toujours difficiles à maîtriser, montrent un accroissement de plus de 20% du nombre de pèlerins partis de Bretagne en 2023.

La connaissance de nos chemins évolue tant par notre participation à différents forums ou conférences et expositions en Bretagne historique que par les actions de nos délégations.

Nous avons été invités à participer à la deuxième rencontre mondiale des associations jacquaires. Sous l'égide de la fédération Espagnole des chemins et du gouvernement de la Galice, nous avons pu présenter notre association à l'ensemble des 130 associations représentant 34 pays des différents continents.

Nous participons également aux AG de Compostelle-France ; la fédération française des chemins, en qualité de membre associé et nous assistons à celle de la Société française à Paris.

Dans un souci d'unité, même si nous marquons nos différences et ne partageons pas toutes les orientations de la Fédération, notre conseil d'administration a décidé de renouveler son adhésion en qualité de membre associé à Compostelle-France afin de partager les préoccupations communes et apporter notre soutien aux associations qui, comme nous, œuvrent au service des pèlerins. Nous le faisons également concrètement par l'apport de nombreux adhérents répondant aux besoins d'hospitaliers dans les accueils pèlerins ou les gîtes sur les différents chemins.

Ce statut de membre associé nous permet de montrer notre attachement à la mise en œuvre d'un grand mouvement jacquaire national qui doit préciser son rôle et ses missions, bien se coordonner et bâtir un avenir conforme à l'esprit du chemin en toute sérénité et bienveillance. C'est tout le challenge de son nouveau Président Philippe Dionnet à qui nous souhaitons une belle réussite dans ses nombreux projets.

L'importance des bénévoles

Mais ce qui marque plus la connaissance de nos chemins bretons c'est le temps que passent nos amis bénévoles dans les permanences. C'est un travail important pour faire connaître nos chemins.

Ces actions, la participation aux fêtes de la saint Jacques, l'implication pour la rénovation du patrimoine, les sorties que l'association organise, ancrent le chemin sur le territoire d'une commune et nous autorisent à penser que nos chemins seront pérennes. Les chemins ne vivront que si des pèlerins les empruntent. Pour cela, il faut que notre association soit autant que faire se peut, partie prenante dans la vie des localités (montrer ce que le chemin apporte à la commune traversée). Nos chemins doivent faire partie du paysage et notre association avec eux. Un meilleur exemple, le passage du bourdon breton en 2022 dans les communes des chemins empruntés.

Pour le reste, soyons pragmatiques, adaptons-nous aux contraintes locales s'il y a lieu, restons bien centrés vers les besoins du pèlerin.

Des outils au service du pèlerin.

Dans un proche avenir, le smartphone va supplanter toutes les méthodes pour se diriger. Les guides papier vont évoluer, les pèlerins, pour la majorité d'entre eux, chercheront le balisage mais s'orienteront autrement.

C'est pourquoi votre conseil d'administration, suite à la fin des droits sécurisés de son ancien site internet a décidé de faire le choix d'une évolution profonde.

Il faut remercier Nathalie Marin, notre webmaster pour ses compétences, sa volonté et son implication dans ce nouveau site que vous avez pu découvrir depuis le début de cette année. Même si sa construction est évolutive, ce sont les groupes de travail de nos différentes commissions qui en ont choisi sa pertinence au service des pèlerins et adhérents.

Carte des chemins

A partir de la cartographie de nos chemins bretons nous pourrons plus facilement cheminer et à partir de Clisson suivre la liaison bretonne des chemins de nos amis vendéens et de la voie de Tours.

Dans le même temps, nous avons apporté notre soutien à l'institut de Recherches Jacquaires (IRJ) (l'ex. Fondation David Parou) qui, par ses recherches et compléments historiques, apporte un éclairage documenté et pertinent sur l'histoire du pèlerinage. C'est une source de documentation pour notre commission patrimoine qui peut valoriser ces travaux et ceux de notre illustre Jean Roudier.

Toutes les recherches et toutes les contributions sont les bienvenues

A ce propos, les journées patrimoniales de l'IRJ se dérouleront à Quimper en 2024.

L'occasion de partir de "Bretagne en Galice" avec des universitaires, spécialistes et historiens. C'est une marque de confiance envers notre association et nous espérons être à la hauteur des attentes. Trois journées à l'espace Dan Ar Braz de Quimper les 25, 26 et 27 octobre 2024.

Voilà ce que je voulais vous transmettre dans ce rapport moral :

Ouvrons ce chemin au plus grand nombre de demandeurs. Aidons les à partir, aidons les à marcher et aidons-les à leur retour à venir nous raconter et partager.

Restons pionniers en matière d'entraide, en matière de cohésion, en matière d'ouverture vers les autres, en matière de quête du sacré, ou de démarche intérieure. Cet héritage est un TOUT. Nous l'avons reçu sur le chemin.

Nous en sommes dépositaires, et nous devons le transmettre.

Je vous remercie de votre attention.

Intervention suivie de son rapport d'activité :

Pour la gestion courante de ses activités, notre association et ce depuis sa création, applique le principe de subsidiarité. De fait, tout ce qui peut être fait au niveau départemental au plus près de l'activité réelle est réalisé dans les départements. Les délégués départementaux vont dans la suite de la matinée intervenir pour présenter leur bilan d'activité 2023 et leurs perspectives 2024.

Les commissions

Les missions communes à tous sont prises en charge au sein des commissions : revue Ar Jakez et communication, Patrimoine et histoire, Chœur Mouez Ar Jakez , chemins, hospitalité, Informatique. Les responsables de ces commissions vous retraceront leurs activités dans la suite de la matinée. Je vais donc m'attacher à retracer l'activité au niveau régional.

Le conseil d'administration

La gouvernance de notre association est assurée par un conseil d'administration de 30 membres issus de chacune des délégations départementales (6 par département). Les élections de la fin de la matinée permettront de renouveler un tiers du conseil. Au sein de ce conseil, un bureau chargé de la gestion des affaires courantes est constitué du président, secrétaire, trésorier et des 5 délégués. Le conseil d'administration s'est réuni cinq fois au cours de l'année 2023, le bureau s'est réuni six fois au cours de la même année.

L'assemblée Générale 2023 s'est déroulée à Nantes avec une parfaite organisation en présence de nos amis des associations relais du bourdon breton. Vos délégués ont été réélus ; Marie-Annick Corre pour le département du Finistère, Bernard Jacquet pour la Loire Atlantique, Françoise Nardon pour le Morbihan, Denis Charles pour les Côtes d'Armor, Martine Queffrincq pour l'Île et Vilaine.

Merci à Catherine Le Brun d'avoir accepté une fois encore la mission de secrétaire générale, à notre trésorier Pierre Le Glatin et une mention spéciale et une bonne continuation à celles et ceux qui ont quitté leurs mandats et ont transmis leur activité après des années de dévouement au service de votre association.

La présidence, même si elle repose sur une seule personne est le fruit d'un travail d'équipe, d'un travail collectif au service des adhérents et pèlerins.

Présence et animations

Au niveau régional, nous avons planifié notre présence avec les associations amies ou nos participations aux AG de la Vendée, de Compostelle France, de la Société Française, de l'Anjou, de la Fédération Compostelle-France ainsi qu'une rencontre avec l'association du Mont saint Michel. Nous avons été représentés à Carnoët lors d'inauguration de statues de saints bretons et présents à l'AG du comité Bretagne Galice.

Les nombreuses remises de Jakezstela ont animé l'activité des délégations. Plus d'une soixantaine de participants se sont retrouvés dans les sorties de printemps et d'automne, le chœur Mouez Ar Jakez est sorti de Bretagne, la marche régionale sur une partie de la voie des Plantagenêts a permis à une centaine d'adhérents des cinq départements de se retrouver et de nous faire connaître auprès des municipalités traversées.

Nous avons répondu aux demandes d'adhérents, de collectivités ou d'associations sur la mise en place de la nouvelle exposition ou la présentation de conférences.

Nous avons pu accueillir dans plusieurs départements Karine Boivin, universitaire québécoise pour des journées thématiques autour de la marche au long cours et de ses effets sur le corps et la santé. De belles perspectives à venir cette année avec de nouvelles sessions dans plusieurs départements.

A cette occasion je voudrais saluer tout le travail remarquable accompli par les délégations pour animer la vie locale de notre association.

Les principales décisions prises par le conseil :

Il a validé la présentation du nouveau site internet, son ergonomie ainsi que la description de tronçons et traces sur les différentes voies menant vers la liaison bretonne en Vendée.

L'activité informatique a fortement occupé Nathalie notre responsable informatique et Hubert responsable de la commission chemins, avec les équipes de baliseurs pour la fiabilisation des traces GPX ainsi que la mise à jour des guides. Ce sont plus de 600 guides de nos chemins qui ont été commandés cette année.

Les équipes poursuivent la mise à jour des listes d'hébergements, un gros travail a été entrepris dans la mise à jour des guides papiers disponibles sur la plateforme LULU.com et dans quelques points de vente.

Le site internet permet d'avoir une situation décrite au plus juste et la plus actualisée possible.

Le conseil d'administration a décidé de se doter d'un logiciel de comptabilité facilitant le travail de notre trésorier.

Je l'ai dit, un groupe de travail constitué de trois représentants du CA a permis de préparer et proposer une charte des valeurs à partir de la grande consultation d'adhérents.

Henri Panheleux a pris en charge la constitution d'un dossier de candidature pour le prix Elias Valiña récompensant les différentes initiatives des associations jacquaires.

Chaque délégation œuvre activement à la mise en valeur des chemins dans son secteur et les opérations font l'objet de compte rendu lors des réunions de CA présentés dans la revue Ar Jakez.

Ar Jakez a bouclé son 109ème numéro et la newsletter de clics en pas son cinquième numéro consacré à la voie de Tours.

Nous avons longuement débattu de l'intérêt de rester membre associé au sein de la Fédération Compostelle - France afin, comme je le précisais dans le rapport moral, d'apporter notre soutien aux associations françaises mais dans un souci d'harmonisation et de clarification des instances représentatives nationales.

Le Conseil a également suivi :

- . La situation financière et les adhésions
- . L'organisation des diverses manifestations départementales et régionales.
- . La préparation de l'Assemblée Générale 2024
- . La vie des délégations et des commissions

Pour 2024 :

Les guides et les chemins sont régulièrement à amender, d'autant plus que les intempéries et la dernière tempête vont nous obliger à une vérification et un balisage à reprendre sur le terrain.

La mise à jour et les évolutions du site internet vont bien nous occuper.

La communication et les relations avec les communes traversées par le chemin vont se poursuivre afin de densifier le réseau d'hébergements.

La marche régionale au départ de Morlaix est programmée du 21 au 27 avril, les journées patrimoniales de l'IRJ à Quimper du 25 au 27 octobre vont favoriser les rencontres avec nos référents de la commission patrimoine et une meilleure connaissance de la richesse patrimoniale jacquaire en Bretagne autour des chemins.

Les activités seront nombreuses dans les délégations, je les remercie pour leur dynamique et leur implication au service des pèlerins.

Et pour conclure, comme l'écrit Alix de Saint André dans son ouvrage " en avant route" en 2010,

"Je pense aussi que nous sommes les rouages d'une horlogerie céleste. En plantant la pointe de nos bâtons dans le sol pour le repousser derrière nous, en une file ininterrompue et obstinée, nous, les pèlerins de Saint-Jacques, depuis des siècles, nous faisons tourner la terre. Tout simplement."

Je vous remercie de votre attention.

Maintenant place aux questions et réponses.

Hormis une question reçue par courriel concernant une demande de carnet de pèlerins de la voie des miquelots à laquelle Bernard Jacquet et le Président précisent se renseigner auprès de l'association du Mont Saint Michel, l'assemblée n'ayant pas posé de questions au Président, les rapports sont validés à l'unanimité.

La Charte des Valeurs

Denis Charles et Françoise Bartissol ont résumé les travaux réalisés depuis avril 2023 avec Françoise Nardon pour faire aboutir le projet de la Charte des Valeurs. Deux sondages ont été réalisés : un premier auprès des membres

du conseil d'administration et un second auprès de tous les adhérents. Chaque groupe a retenu 6 valeurs :
- l'entraide, la bienveillance, la convivialité, le respect, l'humanité, l'humilité pour l'ensemble des adhérents.
- l'entraide, la bienveillance, la convivialité, le respect, l'humanité et le partage pour le groupe des administrateurs
Le Conseil a soumis au vote cette résolution et celle-ci a été validée à l'unanimité par l'assemblée générale.

Le Rapport Financier

Le trésorier Pierre Le Glatin a présenté et commenté son rapport financier (constitué du bilan et des comptes détaillés, du résultat ainsi que de l'état des adhésions.

Les chiffres ont été certifiés par un courrier transmis par le commissaire aux comptes, Monsieur Henri BARBOSA du cabinet CEGEFI-CONSEILS, 17 rue Gaston Planté à BREST qui a souligné l'excellente qualité de leur tenue. En l'absence de questions, l'assemblée générale a approuvé à l'unanimité le rapport financier.

L'assemblée a procédé au vote du montant de la cotisation pour **2025** : Il n'y a pas de changement dans le montant par rapport au montant de l'année précédente ; 10 € pour les étudiants et les chômeurs, 20 € pour une personne seule, 35 € pour un couple et 50 euros pour une association.
Ces montants d'adhésion ont été approuvés à l'unanimité.

Les activités de l'année 2023

Les délégués départementaux ont ensuite relaté le bilan de leurs actions et leurs projets qui illustrent la richesse des activités de l'association et l'implication des équipes :

Denis CHARLES délégué pour les Côtes d'Armor, Marie Annick CORRE pour le Finistère, Bernard JACQUET pour la Loire Atlantique, Françoise NARDON pour le Morbihan, Martine QUEFFRINEC pour l'Ille-et-Vilaine.

Les présentations ont continué par les responsables de Commission :

Nathalie MARIN, pour les Outils Informatiques, nous a présenté le nouveau site internet opérationnel depuis peu en insistant sur le fait que ce nouvel outil sera encore amélioré. Hubert BONNEFOND, pour les Chemins, nous a montré les nouveautés liées à la modernisation du site. Ils ont été chaleureusement applaudis pour cette réalisation.

Puis Armelle LE CALLO a continué pour la Commission Hospitalité, Pierre NEDELLEC pour la commission Patrimoine et Histoire, Michel BUGEAU pour le chœur « Mouez ar Jakez » et Yves BOULIOU pour la commission Communication et Ar Jakez.

Jacquets d'honneur

L'association rend hommage au travail tant, de certains de ses adhérents que de personnes extérieures à l'association, au service du mouvement jacquaire et distingue leur mérite par la remise d'un jacquet d'honneur.

Les jacquets d'honneur consacrant la reconnaissance de l'association pour service rendu à l'œuvre jacquaire ont été décernés :

- À Jacky Cadorel
- À Bernard Le Moigne
- Au Père Roger Blot

À la suite d'une décision du Conseil d'administration, les jacquets d'honneur seront délivrés par les délégations.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Le 1er paragraphe de l'article 8 des statuts stipule que « l'association est dirigée par un conseil d'administration élu pour trois années par l'assemblée générale. Le renouvellement des membres s'effectue par tiers chaque année. Les membres sont rééligibles ».

Catherine LE BRUN a présenté les membres sortants et les candidats aux fonctions d'administrateurs.

L'assemblée a approuvé le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration et sa nouvelle composition :

Département	Sortants	Candidats élus
22	François LECHIEN Michel MILLIANCOURT Jacky CADOREL	François LECHIEN Michel MILLIANCOURT Jean Luc CHAUMIER
29	Pierre NEDELLEC Marine RUFFAT	Pierre NEDELLEC Marine RUFFAT
35	Hubert BONNEFOND Pierre LE GLATIN	Hubert BONNEFOND Pierre LE GLATIN
44	Michel BUGEAU Armelle LECALLO Gilbert LEFIZELLIER Béatrice DEFONTAINE Bruno BARONI	Michel BUGEAU Armelle LECALLO Gilbert LEFIZELLIER Luc BOURHIS Patrick BERT
56	Maurice PEPEY Catherine LE BRUN Sabine POISSON de LAMOTTE	Anne Marie CLAVET Catherine LE BRUN Sabine POISSON DE LAMOTTE

Le nouveau conseil d'administration s'est retiré pendant le déplacement vers la salle de restauration.

Le conseil d'administration a désigné à l'unanimité des présents, (tous les administrateurs sont présents ou représentés) :

- Jean Luc DANET, secrétaire qui accepte
- Catherine Le Brun, secrétaire adjointe qui accepte.

La composition du bureau est la suivante :

Président : Jean-Marc FERRAND

Vice-présidents, délégués départementaux :

- Denis CHARLES pour les Côtes d'Armor,
- Marie Annick CORRE pour le Finistère,
- Martine QUEFFRINEC pour l'Ille-et-Vilaine,
- Bernard JACQUET pour la Loire-Atlantique,
- Françoise NARDON pour le Morbihan,

Secrétaire : Jean Luc DANET

Secrétaire adjointe : Catherine Le BRUN

Trésorier : Pierre LE GLATIN

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a prononcé la clôture de l'assemblée générale à 12h30

La pause-déjeuner autour d'une bonne table fut l'occasion de retrouvailles et d'échanges entre les adhérents et les membres des associations jacquaires présentes.

A la suite de notre repas, retour en salle à 14h30,

L'après-midi a continué par une animation sur la Charte des Valeurs présentée par Denis Charles, Françoise Bartissol et Françoise Nardon ainsi qu'un film d'interviews

Nous avons continué cet après-midi par le film : « Le Chemin de Compostelle » que nous a présenté Denise Péricard-Méa. Ce film de 1953 a été réalisé par l'abbé Henri Brantôme et Denis de La Patellière.

L'assemblée a entonné Ultréïa pour clore la journée.

Vers 17h, notre après-midi se termine. Le Président a fait monter sur la scène les organisateurs de cette belle journée. Ceux-ci ont été chaleureusement applaudis par l'assemblée.

Cette après-midi récréative s'achève par les dédicaces des auteurs présents, ainsi qu'un goûter.

La venue nombreuse des adhérents prouve l'attachement de ces derniers à la vie de notre association et l'intérêt porté aux différentes animations proposées. Leur présence constitue un encouragement pour les bénévoles de notre association, toujours au service des pèlerins et du chemin.

Le Président

Jean Marc FERRAND

La secrétaire-adjointe

Catherine LE BRUN